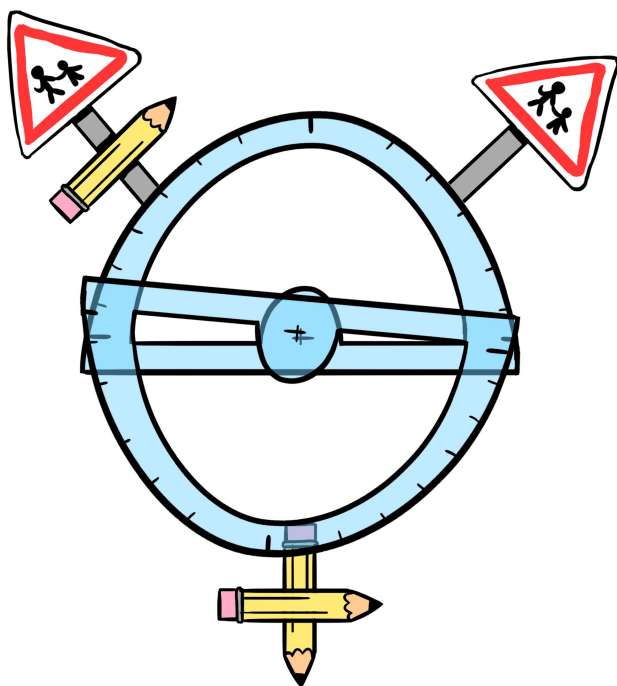


LES TRANSIDENTITÉS en milieu scolaire



MAISON POUR
L'ÉGALITÉ
FEMMES - HOMMES
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLIS - ÉCHIRROLLES

 **le planning**
familial 38



Léo Mounier

Violette Hassani

Basile Lardé

Enola Malherbe

Ce guide a pour vocation de permettre à ses lecteurs et lectrices d'en savoir un peu plus sur les transidentités et devenir ainsi un agent facilitateur de la vie collective, notamment au sein d'un établissement scolaire ; de sensibiliser aux problématiques spécifiques de la population trans' ainsi que de lui permettre de connaître ses droits dans le milieu scolaire.

Il est aussi adressé aux élèves souhaitant en savoir plus à ce sujet, pour elles et eux mêmes ; pour un·e proche ; pour s'informer et informer les uns, les unes et les autres.

SOMMAIRE

1. Définitions
2. Pédagogie et Intérêt de la prise en compte des questions trans' pour le bien être des enfants et futurs adultes.
3. Quoi faire... ou pas
4. Les conduites à favoriser
5. Témoignages de transphobie à l'école
6. Droits des personnes trans' à l'école
7. Pour aller plus loin
8. Remerciements
9. Bibliographie

Définitions

Agenre : Personne n'appartenant à aucun genre.

Cisgenre : Personne dont le genre correspond à celui assigné à la naissance.

Deadname : Prénom de naissance des personnes trans', il se dit *deadname* puisqu'il est rarement utilisé dans le reste de la vie de la personne trans' puisque référant d'un genre auquel iel n'appartient pas.

Dysphorie de genre : Mal-être éprouvé si une personne ressent une inadéquation entre son genre et son sexe assigné à la naissance / le genre que l'on suppose d'elle. Elle peut par exemple être due à des caractéristiques physiques, physiologiques ou à des situations sociales. (une personne trans' n'en ressent pas forcément). Ce terme est issu du milieu de la psychiatrie et son emploi est pathologisant

Expression de genre : Manière dont une personne présente publiquement son genre. Cela peut inclure le comportement, l'apparence physique, l'habillement, la coiffure, le maquillage, le langage corporel, la voix, le nom et le pronom.

FtM : De l'anglais Female to Male, désigne les personnes trans' masculine.

Définitions

Genre (ou sexe social) : Construit social constituant l'ensemble des comportements et attitudes socialement déterminées permettant d'identifier un individu comme masculin ou féminin et par extension comme appartenant (plutôt) au groupe des hommes ou (plutôt) à celui des femmes.

Identité de genre : Conviction intime qu'a une personne d'être (plutôt) un homme, (plutôt) une femme, les deux ou encore d'un genre autre.

Mégenrage : Fait de ne pas reconnaître l'existence sociale de la personne que l'on a en face de soi en utilisant les pronoms et prénoms inadaptés à son genre.

MtF : De l'anglais Male to Female, désigne les personnes trans' féminine.

Non binaire : Personne dont le genre est différent d'homme ou femme. Elle peut être par exemple les deux (bi-genre), avoir une identité de genre fluctuant dans le temps (genderfluid), ou autre.

Orientation sexuelle : attirance physique ou romantique d'une personne (ou pas d'attirance du tout). On peut donc être homosexuel·le et trans', bi-sexuel·le et trans', etc...

Définitions

Passing : Pour les personnes trans', c'est le fait d'être perçu comme une personne cisgenre.

Personnes Intersexes : toutes les personnes qui ne rentrent pas dans les catégories anatomiques femme/homme du fait d'une ou plusieurs différences sur le plan chromosomique, hormonal ou au niveau de l'apparence des organes génitaux.

(environ 1.7% des naissances d'après l'ONU.)

Il faut distinguer l'intersexuation de la transidentité : toutes les personnes intersexes ne sont pas trans' et toutes les personnes trans' ne sont pas intersexes.

Pronoms et Accords : Manière dont la personne concernée souhaite être désignée. Il existe des pronoms neutres (iel, ol, ael...) et accords neutres (-ae, -x...) pour les personnes ne se retrouvant pas dans les pronoms et accords féminins (elle)/masculins (il).

Transexuelle : Terme désignant les personnes trans' ayant réalisé une chirurgie de réassignement sexuel. Ce terme est globalement à éviter à cause de son aspect pathologisant et psychiatrisant des personnes trans'. Il était au début employé en médecine et utilisé pour classer la transidentité comme maladie mentale (Transexualisme ou Syndrôme de Benjamin).

Transgenre : personne dont l'identité de genre ne correspond pas au genre assigné à la naissance, qu'elle ait ou non réalisé un coming out, une prise d'hormone, une ou des chirurgies.

Définitions

Transidentité : Mot parapluie désignant l'ensemble des identités de genre différentes de cisgenre.

Transphobie: Comportement portant atteinte aux personnes trans'. Cela va du simple fait de ne pas reconnaître une distinction entre le sexe biologique et le genre jusqu'à la violence physique, en passant par le mégenrage et la violence psychologique.

Sexe "biologique" ou genre anatomique : sexe physique se définissant à différents niveaux : chromosomique (caryotype), gonadique (organes reproducteurs), hormonal (œstrogène, testostérone...), génital (pénis, vagin) et au niveau des caractéristiques sexuelles secondaires (seins, pilosité...)

Pédagogie & Intérêt de la prise en compte des questions trans' pour le bien être des enfants et futurs adultes.

FAIRE UNE PLACE À CHACUN.E

On retrouve au sein de l'éducation nationale un problème fondateur. C'est l'appellation "école mixte", impliquant l'unique présence de filles et de garçons, implicitement attendu.es comme étant cisgenres, et menant à la création d'une éducation voulue mixte.

Cependant, on retrouve une forte compartimentation entre filles et garçons dans certaines situations telles que le sport, l'accès aux toilettes, ou les jeux proposés.

Les élèves et étudiant.es transgenres ne trouvent donc pas leur place, du fait qu'elle n'existe pas.

Structurellement et administrativement, rien (ou peu) n'est mis en place pour favoriser leur intégration, sans parler du personnel ou des élèves elles et eux mêmes qui peuvent parfois dans leur ignorance constituer des barrières supplémentaires.

IMPACT ET CONSÉQUENCES

Il est important de parler des transidentités, d'affirmer leur existence et de la rendre normale et légitime. C'est, pour les concerné.es, leur laisser la place de pouvoir affirmer leurs identités et leur retirer une pression sociale, une peur du jugement et de la violence. Pour les autres, on participe à la formation des adultes de demain qui vivront avec des personnes trans'.

Cela permet aussi d'éviter l'impact de la transphobie des écoles sur la scolarité des élèves trans'. En effet, elle est responsable de l'arrêt des études de 21 % d'entre elles et eux qui n'ont eu d'autre choix que d'éviter cette confrontation trop violente.

Pédagogie & Intérêt de la prise en compte des questions trans'

UNE OPPRESSION SYSTÉMIQUE

Les personnes trans' se retrouvent confrontées, à différents niveaux, à la violence constante et perpétuelle du système. Bien que les discriminations et violences aient tendance à se réduire lorsque les personnes trans' sont perçues comme cisgenre, elles n'en restent pas moins présentes dans le fait, par exemple, de devoir faire attention à ce que personne ne soit au courant de leurs transidentités ou dans l'accès aux sports de hauts niveaux. Et c'est sans parler ici des personnes trans' qui ne transitionnent pas ou de celles qui ne peuvent, pour différentes raisons tels que l'accès aux hormones, aux chirurgies ou encore selon leurs corps, espérer un jour être perçues comme des personnes cisgenres.

La violence systémique, c'est donc celle qui est perpétrée par un système entier. Et c'est le cas de la transphobie. Nous sommes tous.tes transphobes à un moment donné puisqu'on nous a appris à l'être. C'est donc en changeant l'éducation, en parlant de la transidentité que l'on pourra à long terme faire cesser cette violence quotidienne et globale, éviter des situations telles que le mégenrage à caractère transphobe, le non-respect de la vie privée, les meurtres, viols, agressions, souvent issues de la méconnaissance de cette thématique. Il ne s'agit pas nécessairement d'orienter le discours dessus mais de ne pas invisibiliser les personnes trans' dans nos propos. (Par exemple, ne pas utiliser "les hommes" et "les femmes" pour parler du sexe d'un individu puisque les organes génitaux et caractères sexuels secondaires ne définissent pas systématiquement le genre.)

Pédagogie & Intérêt de la prise en compte des questions trans'

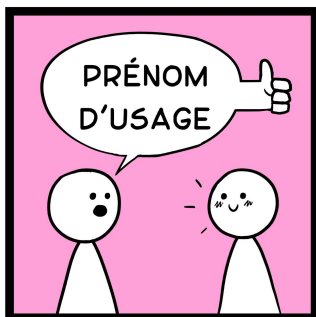
SANTÉ MENTALE DES PERSONNES TRANS'

A cause de cette violence, de la non reconnaissance de leur statut par la société, les personnes trans' sont beaucoup plus sujettes à la marginalisation et donc à l'isolement social. Elles sont aussi plus sujettes aux violences verbales, psychologiques et physiques. En conséquence, on retrouve une prévalence des maladies mentales (notamment dépression et trouble de l'anxiété) bien supérieure à celle de la population générale. 69 % des personnes trans' de moins de 25 ans ont déjà pensé au moins une fois au suicide pour un motif en lien avec la transidentité et 34 % on fait au moins une tentative de suicide.

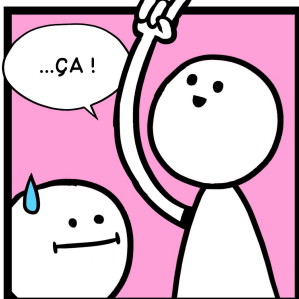
C'est pourquoi il est important de prendre en compte les personnes trans' afin de limiter l'exclusion et l'isolement social qui favorise le développement des troubles dépressifs et anxieux (et plus globalement les maladies mentales).

Quoi faire... ou pas

- Usage du prénom et pronom inadéquat



- "Avant"

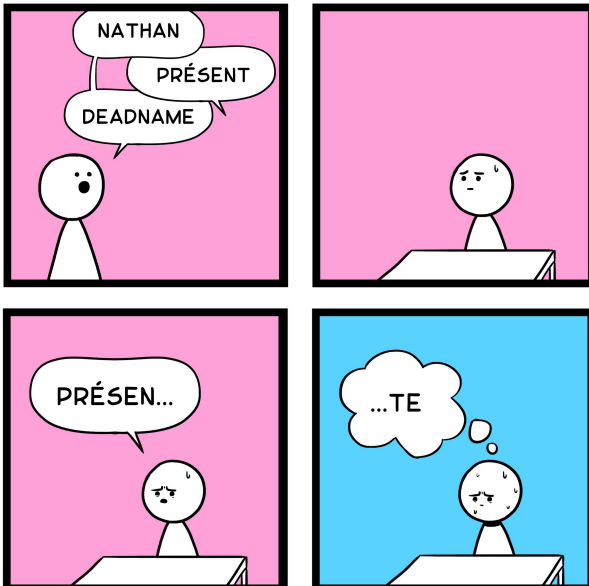


Quoi faire... ou pas

- T'es un garçon ou une fille ?



- Nom prénom sur examen

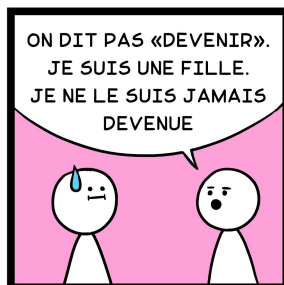
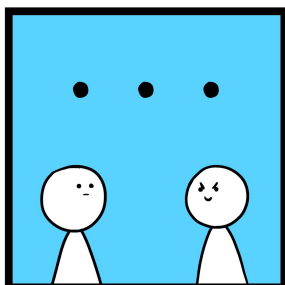
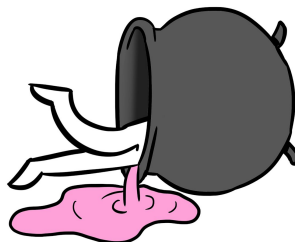


Quoi faire... ou pas

- T'es "devenu·e"...?



je suis tombée dans la marmite de
la féminité quand j'étais petite



Conduite à favoriser

Honoré de BALZAC à dit "L'enfer est pavé de bonnes intentions". Il nous signifie par là que même emplies des meilleures intentions du monde il nous arrive de blesser autrui. Cela est valable dans tous les cas, et d'autant plus dans les situations de transidentité. Nous vous proposons donc ici une petite liste non exhaustive de ce qui a l'air d'être un compliment ou quelque chose de gentil et positif alors que cela peut être blessant pour une personne trans'.

- Lorsqu'une personne trans' vous annonce sa transidentité vous pouvez la remercier pour sa confiance plutôt que de l'assaillir de questions pour "mieux comprendre".
- Si vous pensiez que cette personne était cisgenre dire "Whaou je m'en serais pas douté" peut sembler être valorisant mais en réalité vous signifiez indirectement à cette personne qu'il y a des "vrais" hommes et des "vraies" femmes et que cette personne n'en fait pas partie.

Conduite à favoriser

- Si une personne vous a fait son coming-out sans vous dire quel pronom ou prénom iel souhaite utiliser, il est bienvenu de lui demander (Il est possible que la personne ne sache pas encore et cela n'est pas grave ni ne remet en question sa transidentité).
- Lorsqu'une personne vous a fait son coming-out, vous ne savez pas forcément si tout le monde est au courant, et peut-être, êtes-vous la seule personne à le savoir. C'est pour cela qu'il est important que vous n'en parliez pas autour de vous sans l'accord de la personne concernée. Au même titre, n'allez pas dévoiler le deadname d'une personne trans' sans son accord.

Témoignages

Pour le respect de la vie privée des personnes qui ont témoigné, les prénoms ont été anonymisés.

Un seul témoignage de femme trans' est présent ici et elle n'a pas fait son coming-out au lycée mais quelques années après, bien que sachant déjà à l'époque être trans'. Dans son témoignage elle nous explique pourquoi.

Eliott, 17 ans, lycéen *[homme transgenre ; il]*

"Au début où je suis arrivé, l'infirmière du lycée a demandé à prendre rendez vous avec moi et apparemment elle était déjà au courant. Elle a fait passer un message à tous-tes les autres profs pour qu'iels me genrent correctement, et qu'iels m'appellent Eliott . Ca n'a pas marché avec tous-tes les profs. Y en a une par exemple, lors de la première fois où elle faisait l'appel, alors que c'était marqué "Eliott - m" sur la liste, elle m'a regardé, a écrit quelque chose sur sa feuille puis m'a genré au féminin. Quand je suis allé la voir à la fin, j'ai vu qu'elle avait barré le m et mit un f et elle m'a mégenré toute l'année."

Matthieu, 39 ans, professeur *[homme transgenre ; il]*

" [...] ça fait des mois que je suis en burn out et que je ne vais plus travailler, entre autre parce que je n'en peux plus que des gens se trompent encore avec mon genre *[Matthieu a fait son coming out il y a trois/quatre ans dans l'établissement où il travaillait]*, certes iels ne le font pas exprès mais moi ça m'a mis à bout. [...] Autant ça allait bien au début de ma transition, autant maintenant j'ai envie d'avoir une vie normale donc de passer inaperçu. "

Témoignages

Sam, 18 ans, étudiant [*homme transgenre ; il*]

"J'ai fait mon coming out le premier jour de la rentrée de term. [...] Les professeur-es me considéraient comme les autres mecs et pas comme "le trans" et ça, ça fait vraiment du bien. Je crois que de se sentir accompagné et voir des prof-es nous montrer qu'iels sont là pour nous c'est ce qui fait le plus de bien. Personnellement je me suis senti bien entouré.

Il y avait juste mon principal qui n'a jamais voulu changer mon nom sur les listes, avait interdit l'utilisation de mon prénom choisi aux prof-es qui abondaient dans mon sens. Le jour où je suis allé lui demander de changer tout ça en personne, il a refusé et à la récré suivante, il y a eu un appel au micro avec mon deadname. Quand je suis allé le voir tout de suite après pour lui demander quel était le problème avec moi, il m'a demandé : "Mais qu'est ce que ça peut vous faire d'entendre ce prénom ?". Il s'en fichait que je lui dise que ça me faisait mal."

Naïm, 16 ans, étudiant [*homme transgenre ; il*]

" [...] j'ai pris la décision de changer de lycée lorsque j'ai failli me faire agresser dans les toilettes de mon lycée. J'allais en sortir quand un groupe de 3 garçons sont rentrés et ont commencé à me bloquer le passage et ont parlé tout en faisant semblant de m'ignorer "apparemment y'a un transsexuel au lycée" "je trouve ça dégueulasse moi" "si mon fils est comme ça ou pd je le bute" et au moment où j'ai essayé de forcer pour sortir l'un d'eux m'a dit "non tu reste là toi". J'ai eu la peur de ma vie heureusement qu'un de mes amis est arrivé à ce moment là, ça m'a aidé."

Témoignages

Ciel, 18 ans, lycéen·e [*personne non-binaire ; elle/iel*]

"Je suis out à deux profs, dont ma prof principale qui a été vraiment très compréhensive. Elle m'a beaucoup questionné·e sans être intrusive, m'a demandé mes pronoms et utilise même l'écriture inclusive sur mes copies, une réaction très bienveillante qui m'a beaucoup touché·e. Un autre prof a dit qu'il me soutenait mais a continué d'utiliser mon deadname. Pour moi, il voulait paraître compréhensif mais il est transphobe et hypocrite. Pour ce qui est de la vie scolaire, c'est compliqué pour moi d'être out avec les pion·nes étant donné qu'il y a beaucoup de mecs cis qui pourraient ne pas réagir correctement."

Lucie, 20 ans, étudiante [*femme transgenre ; elle*]

Je m'appelle Lucie et je suis une femme trans'. J'ai fait mon coming-out pour mes 20 ans. Cela faisait plusieurs années que j'y pensais, déjà au lycée, mais je n'ai jamais osé pour différentes raisons...

Déjà je n'avais aucune information sur les organisation ou sur les endroits qui pouvaient m'accueillir et m'aider, je ne connaissais pas par exemple le planning familial qui aujourd'hui m'est d'une grande aide car je peux y voir gratuitement des personnes qui sont formées pour aider les personnes trans' dans leur démarches. Il y a aussi l'association RITA qui aide les personnes trans ainsi que leur entourage à l'aide de groupe de soutien entre autre.

Témoignages

Lucie, 20 ans, étudiante [femme transgenre ; elle] (suite)

D'autre part, même si j'en avais très envie j'avais aussi très peur. J'avais peur de beaucoup de choses comme du regard des autres, que ce soit les autres élèves, le personnel médical ou les enseignants, je savais que ces personnes ne réagiraient pas forcément bien. Les autres élèves pour la plupart ne savent pas à quel point c'est dur et violent au quotidien d'être trans', je pense qu'ils ne sont tout simplement pas assez informés et réagissent comme beaucoup d'ados face à l'inconnu, par la moquerie et la violence. C'est très dur quand on croit être amie avec quelqu'un et que d'une seconde à l'autre il nous rejette pour quelque chose comme ça. Au delà des élèves, il y a aussi tout le personnel du lycée qui même si certains vont essayer et parfois arriver à vous genrer correctement, beaucoup ne veulent même pas essayer et utilisent des excuses comme "Je n'ai pas le droit" ou "J'ai besoin de l'accord de vos parents", et c'est pareil pour tout le reste : les vêtements, l'accès au toilettes ou aux vestiaire. La direction de l'établissement tente parfois d'être conciliante mais n'aide souvent que très peu et je pense que simplement en les informant sur la transidentité et en mettant des règles simple en place il serait beaucoup plus facile pour une personne trans' de faire son coming-out.

Il y a aussi bien sûr et surtout la famille, c'est extrêmement stressant d'en parler à sa famille et il est compliqué par la suite d'en parler autour et même de s'accepter si la famille de ne le sait pas ou réagit mal. J'ai eu énormément de chance à ce niveau là car même si beaucoup de membres de ma famille ont encore du mal avec l'utilisation du féminin etc, il font de leur mieux et surtout ils ont tous très très bien réagi.

Témoignages

Des anecdotes problématiques...

ELIOTT : on a essayé de le toucher aux seins et entre les jambes pour voir s'il avait des seins, une bite..

NAÏM : on l'a insulté de "sale trans de merde" et menacé de mort

Quelles conduites adopter ?

Si vous êtes l'auteur d'actes ou de propos similaires, sachez que ces comportements sont passibles d'amendes et de peines de prison, car cela s'apparente à du harcèlement et du harcèlement sexuel ainsi qu'à de l'incivilité et des menaces de mort. En règle générale, personne ne va vérifier la présence d'attributs sexuels chez des inconnus en allant les toucher, il en va de même avec les personnes trans'.

Si vous êtes victimes de ce type d'agression, sachez qu'elles sont répréhensibles par la loi, vous avez donc le droit et la possibilité de porter plainte, de déposer une main courante. Vous pouvez en parler avec des CPE, assistant.es social-es, psychologue, principal et toute personne que vous pensez susceptible de vous apporter de l'aide.

Si vous êtes témoins de ces actes, il vous est possible d'intervenir à différents moments, vous pouvez signifier aux auteur.ices qu'il n'est pas correct d'agir ainsi. Si vous ne vous en sentez pas capable ou que vous vous sentez vous même en danger, il est toujours possible d'aller apporter votre soutien moral à la personne victime de cette agression après les faits. Pour cela il est préférable de lui demander directement ce dont il a besoin et d'agir en conséquence. Il vous est possible aussi de témoigner avec la personne agressée ou de signaler l'agression au CPE ou au directeur. L'important surtout étant de ne pas rester passif et indifférent.

Témoignages

Des questions problématiques...

ELIOTT : "T'as fait une opération pour avoir une bite ?" "T'as quoi entre les jambes ?"

SAM : "Tu vas faire quoi comme opération ?" "Et comment ça va se passer pour le sexe ?"

Quelles conduites adopter ?

Demanderiez vous à une personne cisgenre quelles sont ses parties génitales ? Ou alors si il ou elle compte se faire opérer, ou bien encore comment il ou elle fait l'amour ? Hé bien ne posez pas non plus ces questions à une personne trans', les réponses relèvent de la vie privée et il n'est pas dans votre droit d'en connaître la réponse. S'il vous arrive toutefois de poser des questions similaires et que la personne en face de vous vous dit ne pas vouloir y répondre n'insistez pas. Par ailleurs si vous n'êtes pas au courant de certaines chose à propos de la vie des gens c'est qu'il ou elle n'a pas jugé bon de vous en informer, c'est pourquoi il est préférable de ne pas faire de recherche pour obtenir ces informations. Par exemple en cherchant à trouver le deadname d'une personne trans' sur les réseaux sociaux.

Si vous êtes dans une conversation ou quelqu'un.e pose ces question, vous avez la possibilité de soutenir la personne trans' en expliquant que ces question relèvent de l'intime et que les réponses n'ont pas à être connues de tous.

Droits des personnes trans à l'école

(partie reprise d'un fascicule de l'association Lyonnaise Chrysalide)

PRÉNOM

Les élèves ont le droit de se faire appeler par leur prénom choisi. Les mineur·es choisissent parfois de changer leur prénom de manière non-officielle, par exemple pour le raccourcir ou utiliser le deuxième ou troisième prénom. Cela ne pose pas de problème pour les établissements, mais quand un élève trans choisi de changer son prénom pour qu'il soit en accord avec son identité de genre, l'administration s'oppose souvent à ce choix.

Pourtant, **l'article de loi 225-1** note que : « Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques sur le fondement [...] de leur identité de genre » (Article 225-1, Modifié par LOI n°2016-1547 du 18 novembre 2016 – art. 86). Il est donc discriminatoire d'autoriser un élève à être appelé par son prénom choisi pour des raisons de convenance personnelle, mais de ne pas autoriser un autre élève de se faire appeler par son prénom choisi sur le motif que ce prénom choisi soit lié à son identité de genre.

L'établissement doit respecter les changements de prénom en mairie. Une personne mineure peut faire changer son prénom en mairie, la demande devant être faite par le ou les représentants légaux, avec le consentement de l'enfant s'il a plus de 13 ans.

(Explications sur Service-Public.fr). Dans ce cas, l'établissement est tenu de respecter ce changement sur tous les documents sans exception, même rétroactivement.

Les élèves ont le droit de faire mettre leur prénom choisi sur des documents non-officiels. Les documents officiels de l'école, comme les diplômes et bulletins de note, ne peuvent pas porter le prénom choisi des élèves trans : « Il est expressément défendu à tous fonctionnaires publics de désigner les citoyens

Droits des personnes trans à l'école

dans les actes autrement que par le nom de famille ; les prénoms portés en l'acte de naissance » (**Loi du 6 fructidor an II** (23 août 1794)).

En revanche, les prénoms peuvent figurer sur des documents non-officiels (listes d'appel par ex). Cela facilite l'intégration des élèves trans et leur permet de se concentrer sur leurs études sans subir de discrimination de la part de l'établissement. Le site SVT Égalités, créé par des professeurs français dans le but de «promouvoir un enseignement des sciences de la vie et de la Terre plus égalitaire et moins normatif», recommande que «l'équipe pédagogique soutienne la personne [l'élève trans ; ndlr], et ce de façon très concrète : en facilitant le changement de prénom dans les documents courants, en utilisant systématiquement le bon genre pour s'adresser à elle, mais aussi en parlant d'elle, même en son absence ».

Plusieurs chercheur·ses préconisent également le respect du prénom choisi, l'accompagnement des élèves trans, et la sensibilisation de leurs camarades et du personnel scolaire, car «l'expérience scolaire est perçue comme « mauvaise » ou « très mauvaise » pour 72 % des jeunes trans ». La décision du Défenseur des Droits **MLD-2015-228** va dans le sens du respect des souhaits des personnes trans, en rappelant que les établissements bancaires doivent prendre toutes les mesures nécessaires afin de « permettre l'usage du prénom usuel, notamment des personnes transgenres ».

Plusieurs précédents dans l'enseignement supérieur : Les universités de Rennes 2, Toulouse Jean Jaurès, Nanterre, IEP Paris, Paris 1, l'ENS de Paris (Prénom d'usage à l'université, campagne contre la transphobie), Paris 8, Caen Normandie, Tours, Lille, Lyon 1, Lyon 2 et l'ENS de Lyon permettent leurs étudiants de changer leur prénom sur demande. À partir de la rentrée 2019, les étudiants pourront s'inscrire avec leur prénom choisi sur les logiciels de l'état (Ce qui doit changer pour les étudiants transgenres).

Droits des personnes trans à l'école

PRONOMS ET ACCORDS

Les élèves ont le droit de se faire désigner par leurs pronoms et accords choisis. Leur utilisation est primordiale pour assurer un bon suivi scolaire. 33% des élèves trans rapportent des réactions négatives face à leur demande de reconnaissance de leur transidentité à l'école, et seules 13% arrivent à affirmer leur identité au sein de l'établissement (Enquête HES 2009). Pour autant, 98% des élèves se sentent mieux une fois leur transition entamée : pour favoriser le bien-être des élèves, l'établissement et le personnel sont encouragés à respecter cette partie de leur identité. Si une personne veut bien se corriger sur les pronoms et accords à utiliser pour un élève qui aurait un prénom mixte comme Camille, mais refuse de le faire pour un élève trans, cela constitue de la discrimination transphobe. Il faut aussi noter que dans le cas où un.e élève aurait changé d'établissement pour fuir le harcèlement et/ou entamer sa transition, le mégenrer serait l'exposer de nouveau aux préjugés de ses camarades et de ses professeur-es.

CIVILITÉ

Les élèves ont le droit d'omettre / changer leur civilité (madame, monsieur, etc.) sur demande. Elle ne relève pas de l'état civil (Décision du Défenseur des Droits **MLD-2015-228**). Un refus de modification de la civilité constitue une atteinte à la vie privée (**Article 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme**).

Droits des personnes trans à l'école

ÉTAT CIVIL

Les élèves ont le droit de faire changer leur état civil choisi sur des documents non-officiels, et les établissements doivent respecter le changement juridique d'état civil. Tout comme pour le prénom, l'état civil choisi ne peut pas être modifié sur des documents officiels. Dans le cas où un élève serait passé par le Tribunal de Grande Instance pour modifier leur état civil, l'établissement est tenu de respecter ce changement sur tous les documents sans exception, même rétroactivement. Il est bon de noter que la Cour d'Europe et le Défenseur des Droits recommandent au gouvernement de mettre en œuvre « une procédure déclarative de changement de la mention du sexe à l'état civil » (Décision cadre du défenseur des droits MLD-MSP-2016-164).

Pour aller plus loin

Si vous souhaitez aller plus loin ou obtenir des informations qui ne se trouvent pas dans ce guide, vous pouvez contacter les associations RITA (Grenoble), ou Chrysalide (Lyon).

Vous pouvez aussi consulter le site web de Chrysalide, celui de l'Observatoire Des Transidentités ou le Wiki Trans.

Chrysalide propose sur son site un ensemble de ressources (dont la partie sur les droits des personnes trans' à l'école fait partie) et propose des enquêtes sur les conduites à risques dans la population trans' qui dispose de ses propres spécificités par rapport à la population générale.

Remerciements

Merci...

...aux intervenant·es de l'ETC Egalité Femme Homme pour nous avoir permis de faire émerger l'idée de ce projet.

...à la Maison pour l'Egalité Femme Homme pour nous avoir encouragé·es à leur soumettre ce projet.

...à Rita pour l'accompagnement offert dans la création de ce guide.

...à Chrysalide pour leurs documents de qualité et en libre accès sur leur site.

...au Planning Familial 38 pour le canal de diffusion de ce guide.

...à Petit Pied pour les illustrations.

Sources

Guides de Chrysalide

Disponibles à l'adresse <https://www.chrysalide-asso.fr/>

- *Les transidentités et les proches*

Guide à destination des personnes trans qui veulent faire leur coming-out et aux familles de personnes trans. (2010)

- *La transidentité, la transphobie*

Petit guide sur les discriminations dont sont victimes les personnes trans' et sur les moyens de les éviter. (2009)

- *Les Droits des élèves trans en France* (mai 2019)

Sites Internet

- *Observatoire des transidentités*

<https://www.observatoire-des-transidentites.com/>

- *Wikigender*

https://gender.wikia.org/wiki/Gender_Fluid

- *Srhweek*

<https://www.srhweek.ca/fr/?s=agenre>